

TRAITÉ DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT TROPICAL

Pr Michel Maldague

TOME I

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RÉGIONS TROPICALES

Approche systémique - Notions - Concepts - Méthodes

Fascicule 1 - 1

Besoins essentiels de l'homme et développement intégré

Place du fascicule

Le fascicule I - 1 porte sur un des aspects majeurs du développement : la nécessité pour chacun de satisfaire ses besoins essentiels. Comme toutes les actions de développement doivent converger vers ce but, il convient de définir, dès le départ, ce que l'on entend par *besoins essentiels*. Une typologie de ces besoins est présentée.

La condition *sine qua non* pour être en mesure de satisfaire les besoins essentiels de l'homme est de disposer d'un environnement biophysique de qualité ; il s'agit là d'une notion fondamentale à laquelle nous nous référons souvent. À long terme — mais aussi rapidement que possible —, l'objectif est l'éradication de la pauvreté humaine qui affecte aujourd'hui plus de un milliard et demi de personnes.

Comme nous le verrons *infra*, les différentes décennies de développement (fasc. I - 8), comme d'innombrables projets destinés aux pays en développement ont échoué parce que l'on a pas pris suffisamment en compte l'homme et ses besoins essentiels. Le développement, pour réussir, implique la stimulation du dynamisme des individus et la valorisation les potentialités sociales des groupes communautaires. Et pour ce faire, la condition *sine qua non* consiste à répondre aux besoins essentiels des hommes. •

Table des matières

Introduction, 1 - 3

I. PROBLÉMATIQUE DES BESOINS ESSENTIELS, 1 - 3

- I.1 Difficulté de satisfaire les besoins des hommes, 1 - 3
 - Horizon 2015, 1 - 4
- I.2 Approche pragmatique, 1 - 4
- I.3 Concept de besoins essentiels, 1 - 5
 - I.3.1 Notion de santé, 1 - 5
 - I.3.2 Concept de qualité de la vie, 1 - 6
- I.4 Libération des commandes génétiques et attachement à la liberté, 1 - 6
 - Fig. 1 - 1. Environnement biophysique de qualité et règles de gestion des systèmes édaphiques (sols) et hydrologiques (eau), 1 - 7*
- I.5 Besoin de liberté, 1 - 9

II. TYPOLOGIE DES BESOINS ESSENTIELS DE L'HOMME, I - 10

- II.1 Besoin fondamental : un environnement biophysique de qualité, 1 - 10
 - Fig. 1 - 2. Éléments d'une stratégie intégrée permettant de satisfaire les besoins essentiels du développement physique, 1 - 10*
 - Révolutions scientifiques et techniques, 1 - 11
 - Émergence de valeurs éthiques, 1 - 12
 - Cercle vicieux, 1 - 12
 - Catégories de besoins, 1 - 12
- II.2 Besoins essentiels du développement physique, 1 - 13
 - II.2.1 Nutrition, 1 - 13
 - Fig. 1 - 3. Compte tenu de l'importance d'une nutrition équilibrée durant les premières étapes du cycle vital, la priorité doit être accordée à la nutrition., 1 - 13*
 - Nutrition et développement du cerveau, 1 - 13
 - II.2.2 Eau potable et assainissement du milieu, 1 - 14
 - II.2.3 Soins de santé primaires (SSP), 1 - 15
 - II.2.4 Habitat, logement, vêtement et biens de première nécessité (BPN), 1 - 15
 - Créer un habitat de qualité, 1 - 15
 - II.2.5 Énergie, 1 - 15
- II.3 Besoins spirituels, 1 - 16
 - Fig. 1 - 4. Typologie des besoins essentiels de l'homme, 1 - 17*
 - II.3.1 Besoins essentiels du développement intellectuel et mental, 1 - 17
 - II.3.2 Besoins essentiels du développement psychique et social, 1 - 18
- II.4 Besoins essentiels et droit au développement, 1 - 19
- II.5 Besoins essentiels et développement, 1 - 19 •

Fascicule I - 1

BESOINS ESSENTIELS DE L'HOMME ET DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Introduction

1. L'objectif véritable du développement consiste à améliorer la qualité de la vie. Il s'agit de permettre aux hommes de s'accomplir, de s'épanouir dans la dignité. La croissance économique est un aspect important du développement mais elle ne peut constituer une fin en soi ; elle ne peut pas non plus se prolonger indéfiniment (1). Certains objectifs du développement sont pratiquement universels : santé et longévité ; éducation ; satisfaction des besoins matériels élémentaires ; liberté de conscience ; sécurité ; respect des droits fondamentaux. Le développement n'a véritablement de sens que s'il apporte une amélioration dans tous ces domaines, que s'il répond, en fait, aux **besoins essentiels** des hommes. Qu'entend-on dès lors par besoins essentiels ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans ce chapitre.

I. PROBLÉMATIQUE DES BESOINS ESSENTIELS

I.1 Difficulté de satisfaire les besoins des hommes

2. Sur une stèle pharaonique, découverte près de la première cataracte du Nil, on peut lire :

« Du haut de mon trône, je pleure ce grand malheur. Pendant sept ans, au cours de mon règne, la crue du Nil n'a pas eu lieu. Le blé est rare. Les vivres manquent. Les hommes, transformés en voleurs, pillent leurs voisins. Les gens voudraient courir et ne peuvent marcher. Les enfants pleurent. Les jeunes chancellent comme les vieillards. Leurs jambes ploient et se traînent misérablement. Leurs âmes sont brisées. Le Conseil des Grands est désert. Les coffres à provisions sont éventrés ; ils ne contiennent plus que du vent. Tout est fini (2) ».

3. Au cours des âges, cette constatation désespérée s'est répétée sans doute, sous l'une ou l'autre forme, chaque fois que disparaissait une civilisation, un empire, un royaume. Elle montre bien que l'humanité a été confrontée, depuis toujours, à la difficulté de satisfaire les besoins des hommes. N'est-il pas troublant de constater que l'on connaît encore de telles situations, en de nombreux endroits de la Terre, au début de ce troisième millénaire, le onzième depuis la découverte de l'agriculture sur les bords du Nil.

4. Dans l'état actuel du monde, le nombre total de personnes déshéritées augmente et les conditions de vie des populations pauvres empirent. Ceux qui souffrent le plus dans ce vaste groupe sont les enfants, les jeunes et, plus encore, les jeunes femmes, du fait de leur fonction de reproduction, ainsi que les personnes âgées et handicapées.

5. Ceci pose, dans toute son acuité, le problème des besoins essentiels de l'homme et celui du choix des

(1) Cf. Fascicule 11, *Implications du concept de développement durable. Approche thermodynamique.*

(2) Citation de Claire Brisset, Un scandale mondial : les maladies de la faim. *Le Monde diplomatique*, mai 1983, pp. 1, 24-25. Extrait cité, p. 25.

stratégies de développement à privilégier pour y répondre, car les constatations que l'on peut faire et les données dont on dispose aujourd'hui montrent, de toute évidence, que la majorité des pays du globe sont loin d'avoir atteint l'objectif primordial du développement qui est de répondre aux besoins essentiels de leur population.

Horizon 2015

6. Lors du sommet du millénaire, organisé par les Nations Unies, les dirigeants du monde se sont accordés sur un ensemble d'objectifs en ce qui concerne le développement et la lutte contre la pauvreté à l'horizon 2015 (3). Un grand nombre de pays en développement ne pourront les atteindre qu'à condition d'accélérer leur progression. Actuellement, 66 pays sont bien partis pour réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, 93 autres avancent lentement, très lentement, ou accusent carrément un recul. De même, si 50 pays semblent en mesure d'atteindre l'objectif relatif à l'eau potable, 83 autres, représentant 70 % de la population mondiale, ne sont pas dans le même cas (4). En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté monétaire, 70 pays sont à la traîne ou franchement en recul. Ce sont, en particulier, les pays de l'Afrique subsaharienne qui sont en retard, comme l'indique leur rang, suivant l'*Indice de développement humain* (IDH).

I.2 Approche pragmatique

7. La question des besoins essentiels de l'homme est d'autant plus difficile à cerner que l'on ne dispose pas à l'heure actuelle d'une théorie pleinement satisfaisante des besoins (5). Si beaucoup a été écrit sur la question des besoins de l'être humain, en général, on trouve relativement peu de travaux qui ont été consacrés à ses besoins **essentiels** et aux moyens de les satisfaire (6).

8. Compte tenu de la conjoncture mondiale actuelle, il convient d'adopter en cette matière une approche pragmatique, orientée vers l'action, vers la solution des problèmes, tant il est vrai, comme en témoignent les données qui s'accumulent depuis plus de trois décennies, que la situation globale dans les pays en développement est bien loin d'être satisfaisante, précisément dans les domaines qui correspondent aux besoins essentiels. On sait, p.ex., qu'un grand nombre de pays d'Afrique sont en train de s'écarter de l'autosuffisance alimentaire.

9. C'est dans ce contexte que l'UNESCO (7) a mis en place, dans la décennie 1970, un groupe de travail qui avait pour objectif « *la recherche et les besoins humains* (8) ». Réuni à Trieste, en 1979, ce groupe de réflexion s'était montré conscient de l'ampleur et de la complexité de ce champ d'investigation et avait insisté sur l'urgente nécessité de trouver des solutions aux besoins humains les plus fondamentaux.

(3) Cf. M. Maldague, TGET, tome I, fasc. 18 : *Éradication de la pauvreté*.

(4) Rapport mondial sur le développement humain 2001. PNUD, De Boeck-Université, 2001 ; cf. p. 1.

(5) C.B. Macpherson, *Needs and wants : an Ontological or Historical Problem ?* In : *Human Needs and Politics*. Ed. Ross Fitzgerald, pp. 26-35.

(6) Philip, H. Coombs (Edited by), *Meeting the Basic Needs of the Rural Poor. The Integrated Community Based Approach. A report of The International Council for Educational Development*. Pergamon Press, 817 p., 1980.

(7) Division de la recherche et de l'enseignement supérieur, UNESCO (Prof. A. Forti). - Voir aussi : Augusto Forti & Paolo Bisogno, *Research and human needs*. Pergamon Press, 1981.

(8) Interregional Meeting on the program "Research and Human Needs", Trieste, 10-15 décembre 1979, organisé par l'UNESCO en coopération avec le Conseil national de la recherche italien. Cf. Final Report, by A. Forti. Document 21 C/5 - Theme 2/4.3/04 : Contribution to the determination of research priorities linked with human needs and societal goals.

I.3 Concept de besoins essentiels

10. Le concept de besoins essentiels dérive du droit le plus fondamental, le **droit à la vie** (9), base de toute éthique. Encore faut-il admettre qu'il ne suffit pas d'être en vie : il convient que les conditions d'existence soient conformes aux impératifs d'une vie digne et décente.

11. De fait, le concept de besoins essentiels (« *basic needs* ») ne vise pas seulement la satisfaction des besoins matériels — les besoins physiologiques de Maslow (10) ou viscérogéniques de Murray (11) —, mais aussi l'épanouissement de la personne humaine, comme cela avait été souligné lors de la première Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain, réunie à Stockholm en 1972.

12. Pour analyser le concept de besoins essentiels et en comprendre toute la portée, on peut retenir, comme points de repère, d'une part, la notion de **santé**, et, d'autre part, le concept de **qualité de la vie**.

I.3.1 Notion de santé

13. L'OMS donne au terme « *santé* » une acception large : celle-ci n'est pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité, mais un état de complet bien-être physique, psychique, mental et social.

Commentaires à propos de la définition de l'OMS

14. La définition de la santé, donnée par l'OMS, pêche par son caractère quelque peu irréaliste, d'une part, et incomplet, de l'autre. Irréaliste, car elle décrit un état — *état de complet bien-être ...* — qui n'existe pas; incomplète, parce qu'elle occulte le rôle que l'individu exerce, pourrait ou devrait exercer dans son état de santé. La santé n'est pas un état, mais un mouvement, un processus, dans lequel chacun a un rôle à jouer. Canguilhem (1955) (12) insiste sur le fait que l'organisme possède des mécanismes de régulation qui lui sont propres et qui contribuent à assurer le maintien du système dans certaines limites ; c'est une expression de l'homéostasie qui vise à maintenir le système dans un état de stabilité dynamique.

15. À cet égard, la santé est une affaire d'éducation ; l'hygiène, en particulier, est quelque chose que l'on apprend (13). Bref, la santé — loin d'être un état — pourrait être définie comme la possibilité pour un organisme de continuer à fonctionner alors même qu'il a beaucoup de défauts ou qu'il est affecté par une maladie. Il convient pour cela de savoir mener sa propre vie en prenant un certain nombre de dispositions pour éviter les dérèglements ; autrement dit, il s'agit d'ajuster son comportement en fonction de la maladie latente, d'empêcher, par une règle de vie, de sombrer dans la maladie.

16. Il faut bien se rendre compte que l'état de santé d'une personne dépend, dans une large mesure, de la qualité du milieu dans lequel elle vit. Intervient ici la manière d'utiliser les ressources naturelles, d'organiser l'habitat, d'aménager le territoire et de traiter les déchets solides et les effluents ; etc.

- Les malnutritions, les déficiences nutritionnelles, les maladies parasitaires sont des problèmes d'environnement et d'aménagement avant de devenir des cas relevant de la thérapeutique.
- Le mauvais usage qui est fait des ressources naturelles et l'insuffisance des mesures d'assainissement

(9) L'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme se lit comme suit : « *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.* »

(10) A.H. Maslow, A Theory of Human Motivation. *Psychological Review*, vol. 50, 1943.

(11) Cité in : Stanley Allen *et al.*, Human needs and political analysis : An examination of framework. In : Human Needs and Politics, *op. cit.*, p. 60.

(12) Canguilhem, 1955, cité in Claude Debru, Dossier : Souci de soi, soin de soi. *Revue des Deux Mondes*, mai 2005, pp. 109-120.

(13) Voir, p. ex, le Traité de GET, Tome II, fasc. 36, *Règles d'hygiène en régions tropicales*.

ont des incidences sur la santé et, forcément, sur la qualité de la vie et le bien-être des individus et des groupes sociaux.

• La destruction des forêts et l'érosion des sols subséquente, la désertification, les feux de brousse, le surpâturage, l'agriculture itinérante dans ses formes avilies, la prédominance des cultures industrielles au détriment des cultures vivrières, la contamination et la pollution des eaux, le péril fécal, etc., affectent la qualité de l'environnement et sont des obstacles à la satisfaction des besoins humains de base.

I.3.2 Concept de qualité de la vie

17. La qualité de la vie est une notion difficile à cerner. On peut cependant considérer que trois éléments fondamentaux concourent à la qualité de la vie : la santé ; la capacité de satisfaire ses besoins essentiels ; et la liberté [d'information, d'expression, de participation, de communication, d'entreprise, etc. (14)].

18. « *J'entends par qualité de la vie, écrit le professeur Albert Baez, l'environnement, la santé, l'alimentation, l'abri, les ressources, l'emploi qui a du sens, le repos et la récréation, les occasions de s'éduquer et les accomplissements culturels. J'ai également à l'esprit, la réduction de la crainte et de l'anxiété ainsi que l'apprentissage à tenir compte des risques et à prendre des décisions (15)* ». Dans cette définition sont mentionnés, de façon synthétique, tous les besoins essentiels ; on notera la priorité, accordée à « l'environnement ».

19. Amadou-Mahtar M'Bow (16), ex-Directeur général de l'UNESCO, souligne de son côté : « *En tout état de cause, il est insuffisant d'envisager les problèmes en termes quantitatifs. Il s'agit en réalité de savoir dans quel horizon elle [la société; ajout] s'inscrit; quelles en sont les finalités ; quel est l'homme qui se réalise à travers ce processus* ».

I.4 Libération des commandes génétiques et attachement à la liberté

20. L'évolution biologique désigne la succession et la variation dans le temps des formes végétales et animales, et implique qu'à la continuité parentale, s'ajoute une tendance interne à modifier certaines structures et à en créer de nouvelles. Il n'entre pas dans le cadre de ce chapitre de passer en revue les multiples étapes de l'arbre généalogique du règne animal, il apparaît cependant utile de souligner quelques traits propres à l'homme, qui le distinguent des animaux et commandent ses besoins.

21. C'est avec le cerveau des Vertébrés et ses centres multiples, que le comportement tend à se libérer des mécanismes et des commandes génétiques ; il gagne en plasticité, mais reste en grande partie inné. Mais, ajoute le professeur Grassé (17), « *le cerveau ne se libère complètement que chez l'Homme, dont l'évolution et le cerveau présentent des singularités qui leurs sont propres (...)* Il est encore parmi nos caractéristiques d'avoir perdu les complexes instinctifs qui composent l'essentiel du comportement animal (18) ». L'animal appartient au deuxième niveau biotique (19) — le niveau perceptivo-moteur ; son univers est un cadre matériel, balisé par des marques, des signes, autant d'évocateurs qui déterminent sa conduite. Chez l'homme,

(14) Michel Maldague, Dimension éthique de l'éducation mésologique. *Les Cahiers de Recherche éthique*. Université du Québec à Rimouski, 1983.

(15) Albert, V. Baez, Curiosité, créativité, compétence et compassion. Lignes directrices pour l'éducation scientifique de l'an 2000. *Bulletin De Toute Urgence*, vol. XI, n° 3, décembre 1980, pp. 239-253. Extrait, p. 243. Le Professeur A. Baez est un ancien président de la Commission d'éducation de l'UICN.

(16) Amadou-Mahtar M'Bow, Des idées forces pour l'action. Introduction du plan à moyen terme de l'UNESCO. UNESCO, *Le Courrier*, mars 1977, pp. 6-13. Extrait, pp. 8-9.

(17) Pierre-Paul Grassé, *L'évolution du vivant*. Albin Michel, Sciences d'aujourd'hui, 477 p., 1973. Extrait cité, p. 108.

(18) Pierre-Paul Grassé, *L'homme en accusation. De la biologie à la politique*. Albin Michel, 1980.

(19) Cf. M. Maldague, TGET, tome II, fasc. 32 : *Pathologie urbaine. Amélioration du cadre de vie en milieu urbain*.

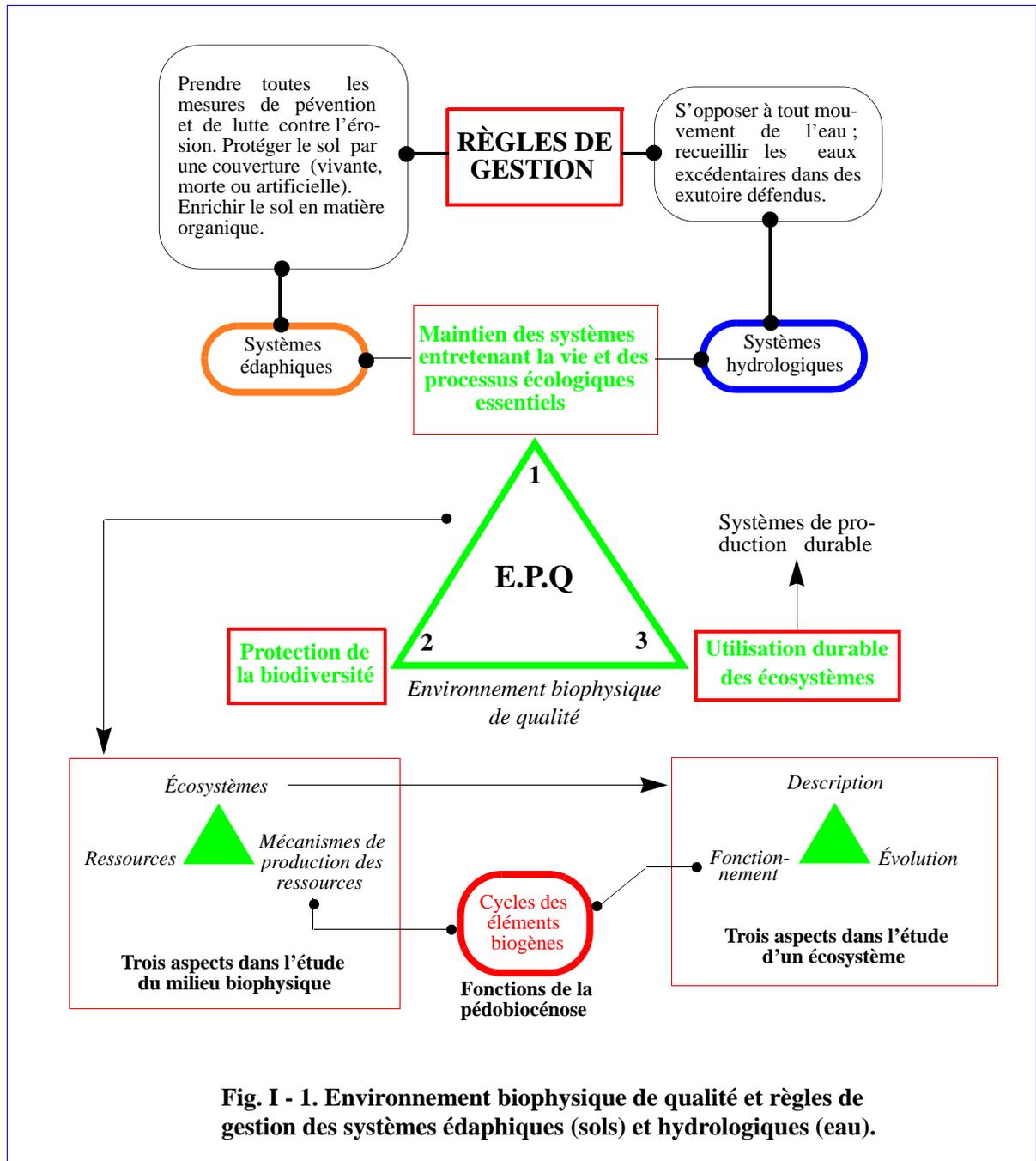


Fig. I - 1. Environnement biophysique de qualité et règles de gestion des systèmes édaphiques (sols) et hydrologiques (eau).

qui se situe au troisième niveau biotique, apparaissent l'imaginaire, les images mentales, les représentations relationnelles.

22. À l'inverse des Arthropodes (Insectes notamment), qui sont de « *très belles petites mécaniques* », pour reprendre les termes du Pr Théodore Monod (20), l'Homme est un être libre. Il est aussi attaché à la liberté. Le Professeur Jean Hamburger (21) se penche sur ce qu'il appelle les « *fonctions singulières de l'esprit humain* », et cite « *l'intelligence, la sensibilité, le bouillonnement tendre ou agressif, la joie de vivre, l'ironie, les pleurs et le rire, l'esprit de synthèse, le pouvoir d'admirer et cent autres propriétés non moins surprenantes* ».

23. Dans son ouvrage, « *Le hasard et la nécessité* », le Pr Jacques Monod, prix Nobel, a ces mots pour l'Homme : « *animal non pas absurde mais étrange, précieux par son étrangeté même, l'être qui, appartenant simultanément à deux règnes : la biosphère et le royaume des idées, est à la fois torturé et enrichi par ce dualisme déchirant qui s'exprime dans l'art et la poésie comme dans l'amour humain* (22) ».

24. Dans un savant article (23), Dominique Folscheid s'interroge sur la nature humaine. Il souligne que le problème ici « *n'est pas que nous n'en saurions pas assez sur la nature humaine, il est que nous en savons trop (...)* Nous savons que l'homme est un être biologique (...) si l'homme est bien un animal, il est un étrange animal ». En tant qu'animal, l'homme apparaît démuné, une sorte d'animal raté. « *Bien sûr, l'homme abandonné à lui-même est infiniment plus démuné que n'importe quel animal. Mais quand il cesse d'être démuné, il ne devient pas un animal réussi : il déborde l'animalité de toutes parts. C'est donc l'humanité qui donne à l'homme sa viabilité naturelle* ».

25. La théorie de l'évolution met en évidence l'existence chez l'être humain d'une totale plasticité mentale. L'organe de l'esprit — le cerveau — est en grande partie formé à la naissance de l'enfant, mais il ne s'y trouve, à ce moment-là, aucune information relevant de la réflexion. On peut illustrer cette indétermination fondamentale de l'être humain en faisant remarquer que le petit de l'Homme n'a hérité d'aucun acquis culturel ; sa descendance ne lui a légué aucune donnée, aucun mode de comportement particulier, rien, strictement, rien. La science reconnaît qu'il n'existe pas de transmission héréditaire des caractères acquis (24).

26. L'enfant qui naît aujourd'hui est en tous points semblable à celui qui naissait, il y a quelques dizaines de milliers d'années, sur les bords de la Vézère, du Zambèze ou du Nil. Son cerveau ne porte la marque d'aucune trace des caractéristiques culturelles des millénaires précédents. Pour reprendre les termes du professeur Grassé : « *Tout homme se fait à partir de zéro, qu'il soit fils d'empereur ou fils de paria ; à cette tâche aucun humain n'échappe. C'est à l'éducation que revient le rôle capital de parfaire la larve humaine (...)* Dans l'ontogenèse, trois éléments fondamentaux se combinent : le terrain ou structure génétique, l'effet social..., et l'action ou effort personnel (25) ».

- Si un petit Peul était élevé, dès sa naissance, dans une famille japonaise, il parlerait japonais et sa façon d'être, ses réactions seraient celles d'un Japonais et non celles d'un Peul.

27. Seule l'espèce humaine s'est libérée des dictats de l'instinct (26), et, dans une large mesure aussi, des

(20) Théodore Monod, Qui règnera demain ? La quantité ou la qualité ? In : Méthodes et stratégies du développement intégré. Comptes rendus du 1er Colloque international sur l'environnement, 23-29 septembre 1979. Cahier n°1 : Documents généraux, pp. 97-113. Édit. M. Maldague et M. Deschrevel. Arlon, Belgique, Fondation universitaire luxembourgeoise, 1980. Extrait cité, p. 106.

(21) Jean Hamburger, *La puissance et la fragilité. Essai sur les métamorphoses de la médecine et de l'homme*. Flammarion, 204 p., 1972.

(22) Jacques Monod, *Le hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*. Seuil, 197 p., 1970.

(23) Dominique Folscheid, *Au pied du mur*. In : Doss., Nature humaine et liberté. *Revue des Deux Mondes*, janvier 1997, pp. 75-90.

(24) Voir, entre autres, François Jacob, *Le jeu des possibles. Essai sur la diversité du vivant*. Fayard, 139 p., 1981.

(25) P.-P. Grassé, *Toi ce petit dieu. Essai sur l'histoire naturelle de l'homme*. Albin Michel, Les savants et le monde, 1971, 287 p. Extrait, pp. 216-217.

contraintes imposées par le milieu ambiant : interposition de médiateurs entre l'homme et le milieu biologique ; capacité de construire et d'aménager, de marquer d'une empreinte la biosphère entière, au point que se pose aujourd'hui, avec une acuité sans précédent, le problème des interactions, trop souvent négatives, de l'homme avec son environnement.

28. Par suite de sa capacité à créer et à imaginer, de sa propension à inventer de nouveaux outils, systèmes et processus, de son besoin de percer les mystères de l'inconnu, de soulever, comme l'écrivit Lucrèce (27), « *le voile des ténèbres* », l'Homme a déclenché un processus évolutif, de nature culturelle, dont le rythme n'a pas cessé de s'accélérer. Ce progrès a été possible du fait que l'Homme, dès son origine, était, de par sa nature même, libre, libre de réfléchir, d'agir, de découvrir, de créer, d'expérimenter, d'innover, de relever les défis, d'accumuler et de transmettre connaissances, expériences et savoir-faire, libre de décider, de faire des choix (28).

29. Reste à savoir dans quelle mesure l'être humain, rapidement conditionné par le déterminisme du micro-environnement dans lequel il baigne, dès sa naissance, et perdant de ce fait, en grande partie, l'usage de cette liberté, y est resté attaché. Devant cette interrogation, lourde de conséquences, on trouve deux réponses opposées. D'un côté, les révoltes contre les tyrans, qui jalonnent l'histoire de la civilisation, témoignent de l'attachement de l'Homme à la liberté ; de l'autre, l'avènement de régimes totalitaires montre l'attrance que ce type de régimes politiques peut exercer sur beaucoup. À cet égard, l'écroulement de l'empire soviétique (août 1991) est une extraordinaire démonstration de l'attachement des hommes à la liberté. Un peu partout d'ailleurs, et notamment en Afrique, se manifeste une irrésistible tendance à mettre en place des systèmes politiques, inspirés des principes de la démocratie.

30. Il faut reconnaître cependant que dans les sociétés traditionnelles, l'individu a souvent peu d'importance ; la collectivité lui dicte son rôle, sa place, déterminant son comportement, pratiquement dans toutes les dimensions de son être. À l'instar de la Grèce qui s'en remettait aux dieux et aux oracles dans les grandes décisions à prendre, les sociétés traditionnelles sont souvent emprisonnées dans un ensemble de croyances mythiques qui peuvent être des entraves à leur évolution culturelle et à leur développement. Ceci pose le difficile problème de concilier progrès et attachement au patrimoine culturel.

I.5 Besoin de liberté

31. Nous ne rangeons pas le besoin de liberté dans la typologie des besoins essentiels, car il est à considérer comme une composante fondamentale de la nature humaine. Sur la couverture du *Rapport mondial sur le Développement humain 2000*, on peut lire : « *Droits de l'homme et développement humain. Toute société œuvrant à améliorer les conditions de vie de sa population doit également s'attacher à garantir l'ensemble des droits et l'égalité des droits pour tous* ».

Sont mentionnées, ensuite :

- la liberté de vivre sans souffrir de discrimination,
- la liberté de vivre sans souffrir de la peur,
- la liberté d'exprimer son opinion,
- la liberté de vivre à l'abri du besoin,
- la liberté de développer et de réaliser ses potentialités.

(26) Voir aussi, Albert Jacquard, *L'héritage de la liberté. De l'animalité à l'humanité*. Seuil, 1986.

(27) Lucrèce, poète et philosophe latin, auteur de *De natura rerum*, de la Nature. « *Les terreurs, ces ténèbres de l'esprit, il faut donc, pour les dissiper, non les rayons du soleil ni les traits lumineux du jour, mais l'étude rationnelle de la nature* ». Livre II, 54-60. Cité par Jean-Pierre Changeux, *L'homme neuronal*. Fayard, coll. Pluriel, 1983, 379 p. Extrait, p. 7.

(28) Michel Maldague, La crise de l'environnement impose le besoin d'un mécanisme régulateur à l'échelle mondiale. *De Toute Urgence*, vol. XII, n° 3, 1981, pp. 323-353.

- la liberté de vivre sans souffrir d'injustice et de violations de la légalité,
- la liberté de travailler sans être exploité.

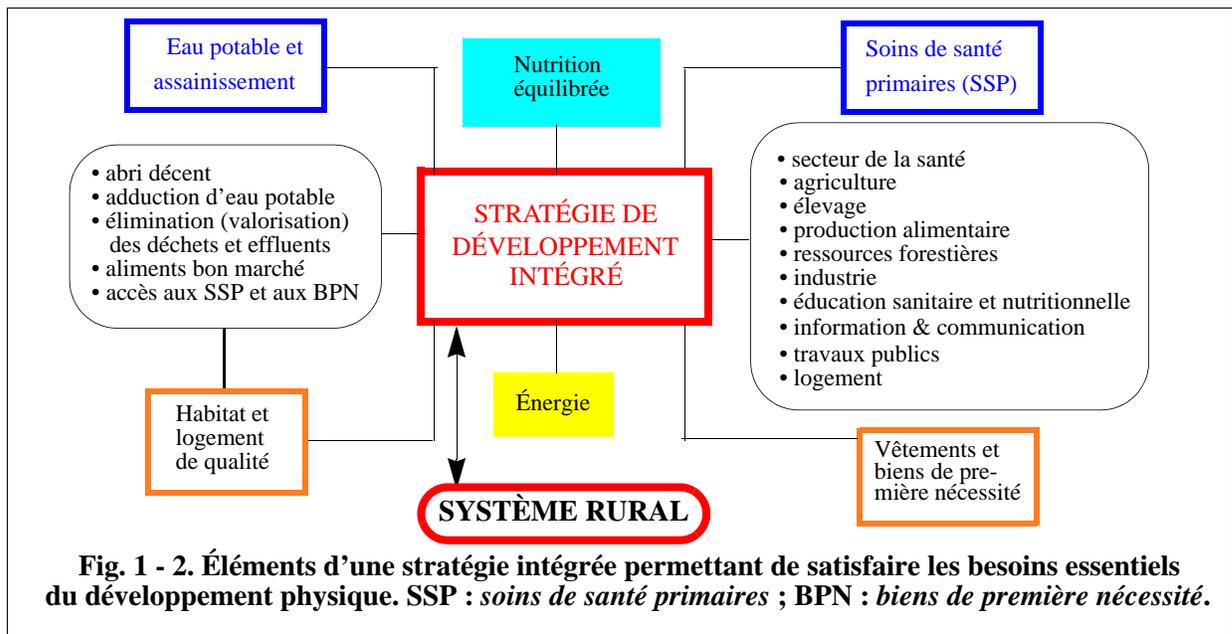
II. TYPOLOGIE DES BESOINS ESSENTIELS DE L'HOMME

32. Après avoir précisé les notions de santé et de qualité de la vie, et avoir fait état de quelques traits de la nature humaine — en particulier de la liberté — il est plus aisé de dresser une typologie des besoins essentiels de l'homme en nous laissant guider par une démarche pragmatique, opérationnelle, car, ce qui compte, en définitive, c'est de pouvoir satisfaire, concrètement, ces besoins.

33. Pour souligner l'ampleur du problème, on peut citer Mark Malloch Brown, Administrateur du PNUD, qui écrit (1) : « Sur les 1,2 milliard d'individus disposant de moins de un dollar au quotidien, trop nombreux sont encore ceux qui n'ont même pas accès aux éléments essentiels pour la sécurité humaine. »

II.1 Besoin fondamental : un environnement biophysique de qualité

34. Remarquons, de prime abord, que la satisfaction des besoins essentiels requiert une condition *sine qua non* qui constitue une exigence fondamentale du développement : pour satisfaire les besoins essentiels des hommes, il est nécessaire de disposer d'une ambiance, d'un environnement biophysique de qualité (fig. 1 - 1). Celui-ci déterminera, dans une large mesure, la manière suivant laquelle l'individu pourra réaliser ses virtualités, s'épanouir ; faire valoir ses dons, ses talents ; créer, inventer, innover, révéler ses capacités ; améliorer niveau, qualité, conditions et cadre de vie ; penser, s'exprimer, agir et communiquer librement ; mettre en place des structures et des institutions qui favoriseront le développement harmonieux des individus et des groupes sociaux.



(1) Rapport mondial sur le développement humain 2000. PNUD, De Boeck-Université, 2000 ; extrait, p. iii.

35. Les caractéristiques d'un environnement biophysique de qualité se résument aux trois objectifs de la *Stratégie mondiale de la conservation* de l'UICN (1980), à savoir :

- 1° le maintien des systèmes entretenant la vie et des processus écologiques essentiels ;
- 2° la protection de la biodiversité ;
- 3° l'installation de systèmes de production durable.

La fig. 1 - 1 synthétise ces caractéristiques et illustre également les règles de gestion, indispensables au maintien d'un environnement biophysique de qualité. De tels environnements, favorables à l'épanouissement de l'être humain et au progrès de la société, n'ont jamais existé d'emblée. Ils sont, à chaque instant et en chaque lieu, le résultat des interactions dynamiques entre un groupe social et son milieu biophysique. Ils ont toujours dû être construits, se façonnant peu à peu, en fonction des aspirations des hommes, s'épanouissant par endroits, au gré de conditions et de circonstances favorables, en des civilisations prestigieuses (p.ex., Aztèques, Mayas, Incas), mais susceptibles aussi de décadences et de ruines (p.ex., l'Ancien Empire Maya, Rome, La Castille), pour des raisons externes mais, plus souvent encore, internes.

36. Depuis le Paléolithique inférieur, l'histoire n'a été qu'un enchaînement apparemment désordonné d'environnements plus ou moins réussis, les périodes de progrès et de décadence s'enchevêtrant au gré des conflits qui n'ont jamais cessé de marquer l'évolution des sociétés humaines.

Révolutions scientifiques et techniques

37. À travers ce cheminement chaotique, se dégage néanmoins un axe, la trajectoire de la civilisation humaine, ponctuée par quelques césures particulièrement nettes :

- la révolution néolithique avec l'apparition de l'agriculture et la domestication de certaines espèces animales, en Égypte, il y a quelque 10.000 ans, qui trace la ligne de démarcation entre l'économie de subsistance et le début de la société de consommation ;
- la découverte, au IX^e siècle, de l'imprimerie par l'allemand Johann Gutenberg (succédant à la xylographie), et la création, au XII^e siècle, des premières universités en France, en Angleterre et en Italie ;
- la première révolution industrielle, qui s'est étendue en Europe, du XI^e au XIV^e siècle, période féconde en inventions techniques (2), essentiellement dans le domaine de la mécanique (p.ex., les mécanismes d'horlogerie du Moyen Âge ; les moulins à eau et à vent) ;
- la révolution scientifique, au début du XVI^e siècle (Renaissance) ;
- la seconde révolution industrielle qui apparaît, peu après, vers le milieu du XVIII^e, symbolisée par la machine à vapeur, découverte, vers 1750, par l'Écossais James Watt qui perfectionna la machine de l'Anglais Newcomen ;
- la troisième révolution industrielle, à la fin du XX^e siècle, celle de l'informatique, avec son développement fulgurant à partir des années 1980 ;
- la révolution génétique, avec l'émergence des organismes génétiquement modifiés (OGM) et les biotechnologies qui vont marquer le XXI^e siècle.

38. Cette évolution témoigne de la place croissante qu'ont prises, progressivement, dans l'essor de la civilisation humaine, l'adoption de la méthode scientifique, la diffusion et l'application des connaissances, le développement des techniques qui libèrent l'homme de travaux durs, ingrats, voire abrutissants.

(2) Carlos Rangel, *L'occident et le tiers-monde. De la fausse culpabilité aux vraies responsabilités*. Robert Laffont, Libertés 2000, 221 p., 1982. Voir : « *Richesse et pauvreté des nations* », pp. 155-158.

39. Durant cette évolution, l'impact de l'homme sur son milieu n'a pas cessé de s'amplifier. Mais c'est surtout à partir de la deuxième révolution industrielle que les perturbations sont devenues significatives, ne cessant plus de croître à un rythme accéléré pour atteindre en 2005 des niveaux qui ne sont pas compatibles avec le développement durable.

Émergence de valeurs éthiques

40. Parallèlement à cette évolution de nature scientifique et technique, on assiste, au cours des âges, à l'émergence de valeurs éthiques. Citons ici l'abolition de l'esclavage ; l'instauration, dans un certain nombre de nations, d'institutions démocratiques ; l'adoption, le 10 décembre 1948, par les Nations Unies de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (3). Ce serait toutefois faire preuve d'angélisme que de prétendre que ce progrès moral a marqué l'univers entier de son empreinte.

• Plus récemment, vers la fin des années 1960, est apparue la prise de conscience de la responsabilité de l'homme vis-à-vis de son environnement biophysique. Le programme MAB de l'UNESCO (1971), la *Stratégie mondiale de la conservation* (1980), la *Charte mondiale de la nature* (1982), le Rapport Brundtland (1987), les Rapports mondiaux sur le développement humain (PNUD, 1990 et suiv.), *Sauver la planète. Stratégie pour l'avenir de la vie* (UICN, 1991), la *Déclaration de Rio* (1992) et celle d'Istanbul (Habitat-II, 1996), entre autres, en sont autant de témoignages (4).

41. Le défi majeur des pays en développement réside donc dans l'édification d'un environnement, qui soit en mesure de répondre aux besoins essentiels des hommes et de favoriser l'épanouissement des individus et l'harmonie entre les groupes sociaux. Un tel environnement n'est pas un don du ciel ; il n'est pas non plus importable. Pour répondre adéquatement aux besoins particuliers des groupes concernés, il doit être édifié par les premiers intéressés eux-mêmes, les habitants des concessions, des villages, des terroirs, des régions, des pays.

Cercle vicieux

42. Dans l'édification de cet environnement, l'objectif fondamental doit être la satisfaction des besoins essentiels, base de la santé et condition de l'accession à une vie de qualité. On se trouve ici en présence d'un cercle vicieux : un environnement de qualité est nécessaire à la satisfaction des besoins, or ces besoins ne sont pas satisfaits, dans un très grand nombre de cas, parce que l'environnement ne le permet pas. Il devrait être possible de rompre ce cercle vicieux en appliquant des stratégies de développement appropriées.

Catégories de besoins essentiels

43. Bien qu'ils soient intimement liés entre eux, nous classerons les besoins essentiels en deux catégories que nous passerons successivement en revue (cf. Fig. 1 - 4):

1° les besoins essentiels du développement physique ;

2° les besoins essentiels du développement spirituel, avec

- les besoins du développement mental et intellectuel ; et
- les besoins du développement psychique et social.

(3) La *Déclaration universelle des droits de l'homme* reconnaît à tout individu le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité personnelle et sociale, au travail, à l'éducation et à une nationalité. Elle précise que le droit à la liberté suppose la liberté de conscience, de culte, d'opinion, d'expression et de réunion. Elle formule également le principe de la souveraineté populaire.

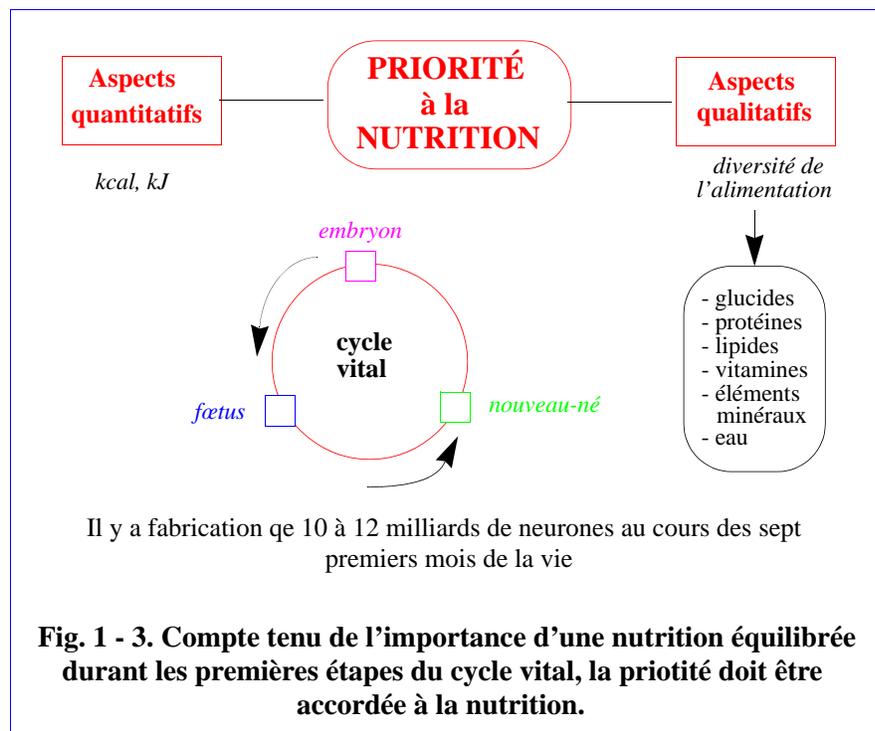
(4) Plusieurs de ces textes son repris dans le tome IV du présent Traité.

II.2 Besoins essentiels du développement physique

44. L'ordre suivi pour l'examen de ces besoins est dicté par l'importance des problèmes qui résulte, elle-même, de la difficulté où l'on se trouve de les satisfaire. La figure 1 - 3 illustre les besoins essentiels du développement physique.

II.2.1 Nutrition

45. La priorité doit être accordée à la nutrition dans ses aspects quantitatifs [apports caloriques] et qualitatifs [en insistant tout spécialement sur les apports protéiques et notamment sur les protéines animales]. Il faut mettre l'accent sur l'importance d'une nutrition équilibrée durant les toutes premières étapes du cycle vital: embryon, fœtus, nouveau-né (cf. fig. 1 - 3). Ceci implique qu'une attention toute spéciale doit être accordée à l'alimentation des femmes enceintes et allaitantes.



Nutrition et développement du cerveau

46. Il est démontré que la malnutrition durant les toutes premières étapes, cruciales, du cycle vital de l'être humain a des répercussions mentales souvent irrémédiables. La nature de l'environnement prénatal, en l'occurrence la qualité des échanges physiologiques que l'organisme en formation entretient avec l'organisme maternel, durant son développement prénatal, aura déterminé dans une très large mesure la manière dont se sera édifié l'organe même de l'esprit, le cerveau, tant en ce qui concerne sa morphologie (cyto-architecture) que ses capacités fonctionnelles.

47. Claire Brisset écrit à ce propos : « *les entraves au développement organique d'un enfant sous-alimenté dès sa vie fœtale se répercutent directement sur l'évolution de son cerveau* (5) ». De son côté, le professeur Henri Dupin (6) souligne : « *Ainsi les débuts de la grossesse sont cruciaux pour le développement cérébral du fœtus. Jusqu'au septième mois de la vie intra-utérine, l'organisme fœtal « fabrique » en effet de dix à douze milliards de neurones ; à certains moments se constituent de cent à deux cent mille neurones par minute. Si la mère est sous-alimentée, le nombre de neurones produits s'en trouvera directement diminué, et les connexions cérébrales également.* »

48. Il convient, faisait remarquer à Trieste en 1979 (7) le Dr Federico Mayor, à l'époque, Directeur général adjoint de l'UNESCO, d'accorder une priorité toute spéciale aux besoins dont la satisfaction est importante à cette époque du cycle vital. La malnutrition protéino-calorique (MPC) est alors susceptible d'entraîner un état de déficience qui peut condamner l'individu à une existence diminuée.

49. Une série d'autres besoins de nature physique complètent ce besoin primordial. Ils convergent vers un objectif unique qui est, comme nous l'avons indiqué plus haut, une des composantes de la qualité de la vie, à savoir l'état de santé.

II.2.2 Eau potable et assainissement du milieu

50. L'OMS souligne que trois personnes sur cinq n'ont pas accès à de l'eau potable dans les pays en développement et que trois sur quatre ne disposent pas d'installations sanitaires adéquates (*i.e.*, latrines améliorées). C'est pour pallier cette situation que l'Assemblée générale des Nations Unies avait inauguré, en 1980, « *La décennie de l'eau potable et de l'assainissement* », dont l'objectif était de faire en sorte que tous les habitants de la planète aient accès à de l'eau saine et à des conditions d'hygiène adéquates dans les domaines où l'eau est utilisée. On sait que cet objectif n'a malheureusement pas été atteint.

51. Données sur l'accès à des points d'eau aménagés pour quelques pays d'Afrique subsaharienne, en 1999, en pourcentage de la population totale (8) :

Togo (128)	54	Guinée (150)	48
Madagascar (135)	47	Rwanda (152)	41
Mauritanie (139)	37	Mali (153)	65
Congo, Rép. dém. du Congo (142)	45	Rép. Centrafricaine (154)	60
Côte d'Ivoire (144)	77	Tchad (155)	27
Sénégal (145)	78	Niger (20)	59
Bénin (147)	63	Sierra Leone	28

Pour chacun des pays cités, l'IDH est donné entre parenthèses.

52. Suivant la Banque mondiale (1996 b), 47 % seulement des habitants des zones rurales ont accès à de l'eau salubre, contre 81% des citadins (9).

(5) Claire Brisset, *op. cit.* Extrait, p. 25.

(6) Professeur au Conservatoire national des arts et métiers (Paris), cité par Claire Brisset, *ibid.*

(7) Cf. Réunion du groupe de travail « *Research and Basic Needs* » de l'UNESCO, à Trieste, en décembre 1979.

(8) Cf. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2001* ; tableau 6.

(9) *L'avenir de l'environnement mondial 2000*. GEO-2000. Le Rapport du PNUE sur l'environnement mondial. PNUE, De Boeck, 1999, p. 67.

II.2.3 Soins de santé primaires (SSP)

53. Toute personne devrait pouvoir bénéficier des soins médicaux que requiert son état. On trouve ici l'objectif de « *santé pour tous en l'an 2000* » de l'OMS. Le concept de soins de santé primaires (SSP) peut être défini en se référant à la Déclaration de Alma-Ata :

« *Les soins de santé primaire font intervenir, outre le secteur de la santé, tous les secteurs et domaines connexes du développement national et communautaire, en particulier, l'agriculture, l'élevage, la production alimentaire, l'industrie, l'éducation, le logement, les travaux publics et les communications, et requièrent l'action coordonnée de tous ces secteurs* (29) ». On observe l'approche globale qui caractérise cette *Déclaration*. De la même façon, la santé, telle qu'elle a été définie par l'OMS, constitue, elle aussi, un ensemble, un système.

II.2.4 Habitat, logement, vêtement et biens de première nécessité

54. L'habitat, le logement et le vêtement, auxquels on peut ajouter les biens de première nécessité (BPN) ou biens de grande consommation sont une autre catégorie de besoins essentiels (fig. I - 3).

55. Le phénomène d'urbanisation galopante est souvent une caractéristique des pays en développement. Cette urbanisation est le plus souvent anarchique ; c'est la « *bidonvillisation* » avec apparition d'habitats spontanés, dépourvus de tout équipement collectif. Pour résoudre ce problème et satisfaire le besoin de logements, on admet de plus en plus, à l'heure actuelle, que c'est aux intéressés eux-mêmes que devrait revenir la tâche de construire leur logement, les administrations publiques devant veiller à mettre à leur disposition les terrains nécessaires et à y installer les infrastructures et les équipements essentiels (voirie, adduction d'eau, égouts, électricité). L'objectif doit être que chacun puisse devenir propriétaire de son logis, aussi modeste soit-il (30).

56. L'homme a besoin de se sentir chez lui, d'avoir son toit, un lieu où abriter sa famille. Cette recherche n'est qu'une manifestation de l'aspiration fondamentale à la liberté qui caractérise l'être humain. Des études de cas ont montré que dès le moment où le sans-abri (« *squatter* ») d'un bidonville se voyait octroyer pour son misérable taudis un titre de propriété, moyennant la réalisation de quelques aménagements sanitaires, se manifestaient chez lui des ressources insoupçonnées d'énergie qui lui permettaient de se trouver les moyens nécessaires à améliorer son abri. Le facteur causal de ce dynamisme réside dans la **valorisation** ressentie par l'individu. Considéré comme un être humain à part entière, il prend conscience de ses responsabilités et mobilise les ressources de son intelligence pour améliorer « son » cadre de vie. Le moteur de l'action réside chez l'être humain, comme l'a très bien montré le Pr Selye (31), dans la gratification qu'il tire de l'effort qu'il déploie. Aussi, « *avoir sa terre* », « *avoir son toit* » et « *avoir accès aux biens de première nécessité* » sont parmi les conditions de base du dynamisme des populations rurales (32).

Créer un habitat de qualité

57. Pour satisfaire les besoins associés au développement physique, il convient notamment d'aménager le territoire, de créer un habitat de qualité (33) et d'agir sur l'appareil de production (capital, forces, biens et

(29) Centre de liaison pour l'environnement, Journée mondiale de l'Environnement, 1979, p. 8. - La Conférence internationale sur les « *soins de santé primaires* » s'est réunie dans la capitale du Kazakhstan (Alma-Ata), URSS, en septembre 1977.

(30) Cf. M. Maldague, TGET, tome II, fasc. 29 : *Problèmes urbains des pays en développement*.

(31) C'est au professeur Hans Selye, qui enseignait à l'Université de Montréal, que l'on attribue la découverte du syndrome du stress. Voir de cet auteur, *Du rêve à la découverte. L'esprit scientifique*. Ottawa, Les éditions La presse, 445 p., 1973.

(32) Cf. Fascicule 15, *Mise en œuvre de l'approche intégrée. Applications à l'aménagement intégré du territoire et au développement régional. Méthodologie et logistique*.

facteurs de production). Si l'on veut répondre aux besoins essentiels, c'est, en réalité, sur toutes les composantes du système rural (34) qu'il faut agir.

58. Vaincre la pauvreté absolue, élever les conditions de vie dans les pays en développement impliquent que soient améliorés les systèmes de production qui sont à la base de l'économie. Cet objectif ne sera atteint que dans la mesure où l'on acceptera de considérer que chaque individu a de l'importance, que l'on consentira à lui faire confiance, à créer les conditions propices à sa participation dans toutes les décisions qui concernent sa vie et celle de sa communauté, à lui donner l'information (grâce à la communication, aux relations interpersonnelles, à l'apprentissage, plus importants que la transmission de « papier ») qui lui permettra de faire une meilleure utilisation des ressources de son milieu, à catalyser et à stimuler ses efforts, à le mettre dans des conditions telles qu'il puisse tirer profit de ses initiatives et de ses entreprises.

59. Comme pour l'amélioration de l'habitat, le progrès ne se manifesterà que si l'individu est maître chez lui, ce qui signifie concrètement qu'il convient que sa terre lui appartienne. En raison même de la prééminence du secteur agricole dans les pays en développement, il faut insister sur la nécessité d'instaurer un régime convenable de la propriété et de l'utilisation des terres.

60. Répondre à cette catégorie de besoins implique des interventions d'aménagement du territoire, comme la réalisation d'infrastructures de base dans le domaine des transports et des communications, la mise en valeur des ressources et l'amélioration de la production (y compris la commercialisation et la politique des prix). Pour cela, le recours à divers moyens techniques et l'application du concept de technologie appropriée sont indispensables. L'apport des nouvelles technologies est le thème retenu dans le Rapport mondial du PNUD sur le développement humain en 2001 (35).

II.2.5 Énergie

61. Malgré les nombreuses formes d'énergie qui ont été progressivement exploitées par l'homme (cf. fasc. I - 15 et 16), l'énergie humaine — *la motricité musculaire* — demeure importante dans de nombreux pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne. Et l'on peut s'attendre à ce que cette forme d'énergie sera encore la réponse aux besoins d'énergie mécanique pendant plusieurs décennies. Or le recours à des sources d'énergie variées est un facteur de développement. Il existe une corrélation non équivoque entre l'utilisation de l'énergie et la qualité de la vie ainsi qu'avec la réduction de la natalité.

II.3 Besoins spirituels

62. Les deux autres catégories de besoins peuvent être groupées sous un seul titre, les besoins spirituels (fig. 1 - 4) Dominique Folscheid définit clairement leur place : « *Car il suffit de se rendre compte que l'homme n'a pas la même nature que les autres êtres de la nature (les animaux) parce qu'il n'a pas la même fin. Cette fin se manifeste dans les activités proprement humaines, qui relèvent toutes de l'univers spirituel (parler, penser, avoir de la religion, fabriquer des outils, produire des œuvres d'art, se conduire moralement, construire une cité politique, etc.)* » (36) ».

(33) Cf. T. II, fasc. 30, *Concept et caractères d'un habitat de qualité*.

(34) Cf. Fascicule 14, *Concept de système rural. Moteur du développement intégré*.

(35) Thème : *Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain*.

(36) Dominique Folscheid, *op. cit.*, p. 87.

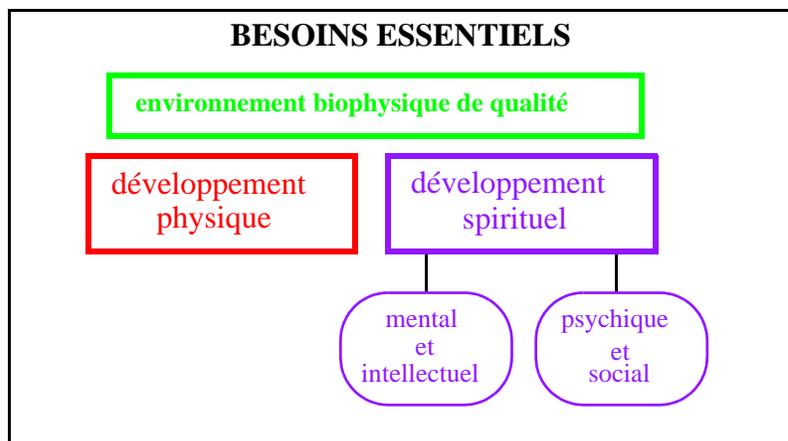


Fig. 1 - 4 Typologie des besoins essentiels de l'homme

II.3.1 Besoins essentiels du développement intellectuel et mental

63. Toute typologie des besoins a ses lacunes, et la principale réside dans la fragmentation que son élaboration même implique. On comprendra donc que la séparation des besoins en diverses catégories est purement artificielle. Pour lever cette difficulté, on peut considérer que l'ensemble des besoins essentiels de l'homme forment un système, et que chacune des catégories que l'on y distingue est un sous-système, les différents sous-systèmes étant en interaction dynamique. C'est ainsi que le développement intellectuel et mental a pour condition préalable un développement physique satisfaisant : « *primum vivere* ».

64. C'est par l'éducation et la formation que l'individu sera en mesure de réaliser ses potentialités. L'éducation est, de ce fait, un besoin essentiel. Selon l'expression de Georges Lapassade (37), reprise par Edgard Faure (38), « *l'être humain naît prématuré.* » Et Faure d'ajouter, « *Il vient au monde avec un lot de potentialités qui peuvent soit avorter, soit prendre forme en fonction des circonstances favorables ou défavorables dans lesquelles l'individu est appelé à évoluer. Il est donc par essence éduicable.* » (39)

65. Ce besoin essentiel d'éducation doit être satisfait de manière appropriée, en se référant au concept d'éducation de base, appliquée dans la perspective de l'éducation mésologique (*i. e.*, relative à l'environnement et au développement) (40).

« *L'éducation relative à l'environnement bien comprise, peut-on lire dans la Déclaration de Tbilissi (41), doit être globale, s'étendre sur toute la durée de l'existence humaine et refléter les changements d'un univers en transformation rapide. Elle doit préparer l'individu à la vie, grâce à la compréhension des grands problèmes du monde contemporain et à l'acquisition du savoir-faire et des qualités nécessaires pour jouer un rôle productif en vue d'améliorer les conditions de vie et de protéger l'environnement, en tenant dûment compte des valeurs éthiques (...)* L'éducation relative à l'environnement doit être ouverte sur

(37) Georges Lapassade, *L'entrée dans la vie. Essai sur l'inachèvement de l'homme*. Paris, Les éditions de minuit, 1963.

(38) Edgard Faure et al., *Apprendre à être*. UNESCO & Fayard, 1972.

(39) *Ibid.*, p. 179.

(40) Se référer au Rapport final de la *Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement*, organisée par l'UNESCO, avec la coopération du PNUE, à Tbilissi (Géorgie), du 14 au 26 octobre 1977. UNESCO, 103 p., avril 1978.

(41) Michel Maldague, *Planification fonctionnelle du développement rural intégré*. In : Environnement et développement, éléments pour un débat. Édité par A. Doyen et A. Tibesar. Dakar, ISE-ENDA, étude n° 82-83, 1983. Voir, pp. 108-116. Premier principe : participation de la population, pp. 109-110.

la communauté. Elle doit associer l'individu à un processus actif de solution de problèmes, dans le contexte de réalités spécifiques, susciter l'initiative, la responsabilité et l'engagement d'édifier un monde meilleur. De par sa nature, elle peut contribuer puissamment à la rénovation du processus éducatif ».

66. L'éducation, comprise dans cet esprit, est le vrai catalyseur du développement ; c'est le levain qui fait monter la pâte. C'est de la négentropie. Etre libre, l'homme doit le demeurer s'il veut se réaliser. L'éducation doit avoir pour objectif de le libérer de l'insécurité, des craintes, des blocages et du conditionnement qui peuvent trouver leur origine dans son environnement même. Elle doit le rendre capable d'intervenir comme acteur, cessant de subir, plus ou moins passivement, les contraintes du milieu, et l'amener à s'ajuster aux difficultés quotidiennes.

67. La connaissance, à quelque niveau qu'elle se situe, favorise l'adaptation aux changements, facilite l'intégration au groupe social et prépare à la prise de décision. C'est elle qui permet le progrès, l'amélioration, p.ex., des systèmes ruraux, moteurs du développement. C'est elle qui rend l'individu plus conscient de son rôle social et de ses responsabilités vis-à-vis de ceux qui l'entourent et de son environnement biophysique.

68. La réussite du développement passe par l'éducation et la formation dont la nature et le niveau doivent être adaptés aux besoins propres de chaque individu et satisfaire au principe de l'égalité des chances.

69. L'éducation n'est pas l'encadrement, c'est son inverse. Elle tend à éliminer les carcans qui emprisonnent l'individu. Elle fait appel non pas à l'obéissance aveugle mais à l'adhésion volontaire, au jugement, à la capacité de réflexion consciente. Elle n'impose pas de dictats ; elle n'est pas conditionnement mais ouverture. Appliquée au développement rural intégré, elle met l'accent sur la participation des individus et des groupes communautaires.

II.3.2 Besoins essentiels du développement psychique et social

70. On trouve ici la nécessité de satisfaire des besoins indirects : besoin d'intégration et d'appartenance à une langue, à une culture, à un univers, à un environnement donné ; besoin d'autonomie et d'identité. La culture est un élément capital de toute stratégie de développement. L'échec des premières décennies de développement tient, dans une très large mesure, à la prépondérance qui avait été accordée à l'économie, au mépris des valeurs fondamentales auxquelles s'attachent les groupes sociaux. Il y a lieu, à cet égard, d'intégrer culture et développement (42).

71. Entre dans cette catégorie, le besoin de **participer aux décisions**. Ce point, voir *infra*, constitue la caractéristique première du développement intégré (43). C'est aussi le premier principe de la planification (44) et une des finalités de l'éducation mésologique [acquérir la capacité à prendre des décisions]. Les différentes composantes de la population, concernée par un projet de développement, doivent être associées à toutes les étapes du processus de la planification : définition des objectifs du plan ; établissement des moyens ; mise en œuvre du projet ; évaluation. Il faut s'assurer qu'il y ait compatibilité entre le type de développement arrêté et les traditions socio-culturelles de la population. Pour que cette participation soit effective, il faut disposer d'information pertinente, la rendre accessible aux intéressés et mettre à profit l'expérience accumulée et les acquis technologiques des ruraux. Cette participation doit être consciente, active et volontaire ; elle implique aussi la décentralisation du pouvoir et sa démocratisation.

(42) Cf. M. Maldague, TGET, tome 1, fasc. 4 : *Place de la culture dans le développement*.

(43) Cf. M. Maldague, TGET, tome 1, fasc. 9 : *Concept de développement rural intégré. Antécédants, justification, signification, portée*.

(44) Voir : Avantages de la participation des populations rurales. In : Stratégie mondiale de la Conservation, UICN-PNUE-WWF, Section 13, 1980. Voir fiche PNUE-CIEM, n° 142, 1983.

72. Lors de la *Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural*, organisée à Rome en 1979, les multiples avantages que l'on peut tirer de la participation des populations rurales ont été clairement précisés.

73. Le droit à un minimum de sécurité ainsi que la réduction de la crainte et de l'anxiété sont également à ranger parmi les besoins essentiels.

II.4 Besoins essentiels et droit au développement

74. Besoins essentiels et droits sont étroitement liés. Les besoins essentiels, étant à la base d'une vie digne et décente, sont aussi reconnus comme des **droits**. Selon la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (45), le droit au développement devrait se définir par :

« le droit à la vie, le droit à un niveau minimal d'alimentation, d'habillement, de logement et de soins médicaux, le droit à un minimum de sécurité et à l'inviolabilité de la personne, le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion et le droit à la participation, condition indispensable à la jouissance des autres droits ».

II.5 Besoins essentiels et développement

75. La question des besoins humains est étroitement liée au problème du développement. Celui-ci doit avoir pour objectif premier la satisfaction des besoins essentiels des êtres humains. Si cette finalité est très généralement reconnue par les théoriciens du développement, force est cependant de reconnaître que les voies adoptées jusqu'à ce jour sont loin d'avoir infléchi la situation qui prévaut, dans un grand nombre de pays en développement, en ce qui concerne la satisfaction des besoins essentiels des plus démunis.

76. Il serait vain de revenir sur le passé et les erreurs conceptuelles des premières décennies du développement. Personne ne conteste plus aujourd'hui que les stratégies, fondées sur les seuls investissements économiques, l'industrialisation hâtive, la transposition de modèles occidentaux dans des contextes non préparés, ne sont pas en mesure d'induire un véritable processus de développement (46).

77. C'est au cours des années « 1970 » que l'on s'est rendu compte qu'il fallait adopter des approches nouvelles, plus conformes aux réalités des pays en développement, et que l'être humain — qui avait été en quelque sorte « oublié » — non seulement avait de l'importance, mais qu'il devait être placé au centre même des préoccupations, en tant que concepteur, agent et bénéficiaire du développement. Ces idées nouvelles, prônées tant par l'UNESCO et le PNUD que par la Banque mondiale, ont donné naissance à de nouveaux concepts : développement intégré ; écodéveloppement ; développement durable ; développement humain ; développement écologiquement viable. Elles n'ont cependant pas encore eu l'écho qu'elles auraient dû avoir pour induire un changement de cap significatif.

78. La manière dont les besoins des êtres humains se trouvent actuellement satisfaits traduit une extrême inégalité, non seulement entre les pays industrialisés et les pays en développement, mais au sein même de ces derniers.

79. Ce qui complique encore la situation actuelle, c'est l'interprétation même du concept de développement

(45) Cité par Isabelle Vichniac, *Le droit au développement est indissociable des libertés individuelles et de la participation. Le Monde*, septembre 1981, p. 28.

(46) Cf. M. Maldague, TGET, tome I, fasc. 8 : *Les crises des stratégies de développement et la nécessité de changer d'approche*.

durable qui fluctue en fonction des besoins des utilisateurs. La définition de ce concept ne sera pas la même chez ceux qui appartiennent au monde riche — un milliard de personnes — ou au monde pauvre — cinq milliards de personnes. Richard Rorty, examinant cette fracture qui sépare les occupants de la planète redoute que l'on en arrive à ce qu'il appelle « *le tri économique* », à l'instar du tri que l'on opère lorsqu'un hôpital est submergé par l'afflux des victimes d'une catastrophe (47). L'auteur écrit : « *médecins et infirmières commencent par opérer un " tri " : ils décident lesquelles parmi ces victimes sont " médicalement viables "* ».

80. Le flou qui caractérise la définition du développement durable résulte de ce qu'elle est rarement étayée par des arguments solides, et ce manque de rigueur permet de satisfaire tout le monde. Le revers de la médaille, c'est que cette façon de voir les choses n'apporte *in fine* aucune solution.

Nous examinerons plus loin (cf. Tome I, chap. 11) les implications thermodynamiques du développement durable et en verront les conséquences en ce qui a trait au développement. Avec Rorty, je conclurai en disant : « *Nous sommes membres d'une communauté morale qui englobe toute l'espèce humaine. Il faut que nous soyons capables de croire que nous pouvons éviter le " tri économique " .* » •

(47) Richard Rorty, Universalisme moral et tri économique. *Revue des Deux Mondes*, juin 1996, pp. 117-129.